

Contribution du Guichet Unique de Création d'Entreprise dans la Dynamique Entrepreneuriale en République Démocratique du Congo

[Contribution of the Single Window for Business Creation to Entrepreneurial Dynamics in the Democratic Republic of the Congo]

Bokungu Lokiyo Freddy¹, Isofa Mputu Joseph¹, Kayembe Kayeye Giresse¹, Bakwabasia Mbulu Judith¹, Menakuntima Lusamunadio Mpeti¹

¹Chercheurs - Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH)

Kinshasa / République Démocratique du Congo

Auteur Correspondant : Bokungu Lokiyo Freddy



Résumé : Le Guichet Unique de Création d'Entreprise (GUCE) en République Démocratique du Congo, est un centre unique d'accomplissement rapide des formalités essentielles de création d'entreprises, personnes morales et physiques. Il regroupe en son sein tous les services (à travers leurs délégués) intervenant dans le processus de création d'une entreprise. Il en résulte que pour créer une entreprise, il faut avant tout avoir une idée. Cependant, cette dernière ne suffit pas. En plus d'avoir une idée, l'entrepreneur doit déterminer la faisabilité du concept en menant trois études : commerciale, financière et juridique.

Le manque de moyens financiers et les formalités administratives sont les deux points qui posent le plus de difficultés lors de la création d'entreprise, malgré leur déclaration au GUCE. Le développement d'une culture nationale et locale de l'entrepreneuriat, le développement des mécanismes de financement d'entreprises et l'accentuation des efforts concernant l'amélioration du climat des affaires en RDC, peuvent pallier aux obstacles rencontrés par les entrepreneurs dans le processus de création d'entreprises, avec l'appui du Guichet unique.

Mots-clés : Guichet unique, Création, Entreprise, Entrepreneuriat, RDC

Abstract: The one-stop shop for business start-ups in the Democratic Republic of the Congo is a unique center for the rapid completion of essential formalities for setting up companies, both legal and natural persons. It brings together all the departments (through their delegates) involved in the process of creating a company. As a result, to start a business, you first need an idea. However, the latter is not enough. In addition to having an idea, the contractor must determine the feasibility of the concept by conducting three studies: commercial, financial and legal.

The lack of financial resources and administrative formalities are the two points that pose the most difficulties when setting up a business, despite their declaration to the OSS. The development of a national and local culture of entrepreneurship, the development of business financing mechanisms and the intensification of efforts to improve the business climate in the DRC, can overcome the obstacles encountered by contractors in the business creation process with the support of the one-stop shop.

Keywords: Single window, creation, business, entrepreneurship, DRC.

1. Introduction

En République Démocratique du Congo, l'importance de la création de nouvelles entreprises résulte de la nécessité de trouver de nouveaux emplois en remplacement de ceux perdus à la suite de la crise des années 1970 (échec de la politique de zaïrianisation, « une politique menée en 1973 visant la réappropriation nationale de l'économie ainsi que la redistribution des richesses acquises pendant la colonisation »). Alors que les résultats furent décevants avec les nouveaux acquéreurs, l'Etat congolais lança la radicalisation de ce système (étatisation de ces entreprises). (Paluku, K., 2014)

En effet, treize mois plus tard, un programme dit de radicalisation fut mis en place pour corriger la zaïrianisation, ce qui entraîna une concentration encore plus grande des intérêts et des ressources du pays entre les mains des proches du pouvoir. La zaïrianisation et la radicalisation affaiblirent sévèrement l'économie du pays et eurent comme conséquences l'inflation et le chômage, la liquidation des stocks et des actifs des entreprises, ainsi qu'une pénurie des produits de première nécessité. (Paluku, K., 2014)

Cette situation provoqua le départ des investisseurs nationaux et étrangers, entraînant une fuite massive de capitaux et la quasi-disparition de l'économie agricole. Le plan de développement décennal (Objectif 80) visant à transformer la RDC en pays industrialisé, financé par des emprunts domestiques et extérieur durant les années 1970 et 1980, les chocs et influences externes, ont conduit à l'effondrement de l'économie après 1990.

La situation économique se fragilisa davantage lorsque les prix du cuivre chutèrent brutalement après des années de croissance soutenue. En 1986, le prix du cobalt chuta à son tour de 58%. A la fin des années 1980, la production minière diminua fortement, provoquant un effondrement généralisé de l'économie. La Banque Centrale fit faillite et les dettes cessèrent d'être honorées, compte tenu de la pénurie des réserves en devises étrangères et la perte de tout intérêt par les acteurs internationaux à soutenir le pays. (JO/RDC, 2014)

Après les scènes de pillages intervenus dans les années 1990, sont apparues des politiques axées sur la promotion d'entreprises nouvelles ou de petites tailles, à l'aide d'incitations financières et fiscales. Ces entreprises sont en majorité dans les secteurs à faible barrière à l'entrée : Alimentation, Electronique et électrique, Informatique, Construction, Maroquinerie, Communication, Information, Santé, Mécanique, Usinage, etc. En conséquence, tout projet visant le développement de la RDC doit impérativement intégrer cette donne structurelle de l'économie congolaise. (BAD, 2012)

La mise en place du Guichet Unique de Création d'Entreprise (GUCE) s'inscrit dans cette dynamique gouvernementale de réformes fondamentales et courageuses destinées à améliorer en continu le climat des affaires et des investissements au pays. C'est l'une des manifestations de la nouvelle image de la RDC. (PNUD, 2022)

Dans la présente étude, nous avons jugé utile d'analyser la contribution de ce centre unique d'accomplissement des formalités essentielles de création d'entreprises, dans l'évolution de l'entrepreneuriat en République Démocratique du Congo. Pour ce faire, nous avons procédé en posant les questions suivantes :

- Quelles sont les réalités de l'entrepreneuriat en République Démocratique du Congo ?
- Que représente le Guichet Unique et quel est son rôle dans la création d'entreprises en RDC ?
- Quelle évaluation pouvons-nous faire de l'accompagnement du GUCE dans cette dynamique entrepreneuriale ?

A titre de réflexion, nous émettons les hypothèses selon lesquelles :

- L'entrepreneuriat en République Démocratique du Congo serait caractérisé par les activités socio-économiques, dont la majorité éprouveraient de difficultés de financement et évolueraient dans l'informel ;
- Le Guichet Unique de Création d'Entreprise serait un centre unique d'accomplissement rapide des formalités essentielles de création d'entreprises, qui exercerait sur toute l'étendue de la RDC.

- Le Guichet Unique fonctionnerait en rapport avec les entreprises librement déclarées au niveau de ses services, et dans les limites de ses compétences juridiques.

2. Littérature

2.1. Littérature empirique

La culture entrepreneuriale des jeunes congolais en général et des universitaires en particulier, formule des recommandations parmi lesquelles l'introduction d'un programme cohérent et systématique des matières portant sur l'entrepreneuriat dans le système éducatif, le développement des services financiers d'octroi des micro crédits et l'allègement des contraintes spécifiques liées à l'entrepreneuriat des jeunes universitaires (Kassa, T., 2011).

Plusieurs défis sont à relever par les femmes dans le processus de création d'entreprise dans la ville de Kinshasa. Le financement constitue sans nul doute un frein majeur au démarrage de l'activité. Mais il en est de même des démarches administratives qui alourdissent le processus de création d'entreprise spécifiquement pour les femmes. Les promotrices des projets doivent se regrouper en réseaux, en vue d'obtenir de facilités légales ainsi que des allègements fiscaux (Luzolo, E., 2018).

2.2. Littérature classique

2.2.1. Culture entrepreneuriale

Le vocable « *culture entrepreneuriale* » englobe deux notions intimement liées. Il s'agit de la culture et de l'entrepreneuriat. La première étant considérée comme le préalable à l'émergence de la seconde. Ainsi, donner sens au concept de culture entrepreneuriale revient à isoler ces deux notions pour saisir leurs sens respectifs puis les recomposer et ressortir le lien entre elles. De façon générique, la culture entrepreneuriale renvoie à un ensemble de traits de caractère distinctif sur les plans spirituel, matériel, intellectuel et affectif. Elle constitue la caractéristique principale d'un groupe social donnée. Cette notion de culture entrepreneuriale est appréhendable à deux niveaux (individuel et collectif). Du point de vue individuel, elle peut se comprendre comme un ensemble de connaissances acquises, d'instruction, de savoir, d'habiletés et d'usage que l'individu acquiert par expérience. (Henault, G et al., 2010)

La culture entrepreneuriale peut se mesurer à partir de trois variables. Il s'agit de la valorisation de l'entrepreneuriat, la désirabilité de l'acte entrepreneurial et la volonté des jeunes à passer à l'acte entrepreneurial. Ce sont ces trois variables qui sont combinés à d'autres pour identifier les facteurs qui déclenchent et favorisent la création d'entreprises.

2.2.2. Accompagnement entrepreneurial

Le fait pour une entreprise de bénéficier d'un accompagnement contribue à sa réussite et sa pérennisation. Cela étant, la nécessité de comprendre ce que veut dire accompagner s'impose. Sauf que, définir l'accompagnement entrepreneurial n'est pas aisé. Il faut faire recours aux travaux de recherche réalisés dans ce domaine.

C'est ainsi que certains caractérisent l'acte d'accompagner en utilisant alternativement les concepts de parrainage, de mentorat, de tutorat, de coaching, de counseling, etc. Ces concepts lui sont parfois synonymes et antagoniques. Cette orientation définitionnelle s'appuie sur les formes d'accompagnement. (Gasse, Y. et al., 2011)

2.2.3. Capacités entrepreneuriales

Il n'existe pas de liste de capacités qui soient spécifiquement entrepreneuriales. La plupart des capacités entrepreneuriales sont associées à d'autres capacités génériques, traditionnellement dans des domaines tels que les habiletés de vie privée ou les habiletés de relations interpersonnelles. Les capacités ne sont pas entrepreneuriales en tant que telles ; elles le sont lorsqu'elles sont combinées dans un contexte entrepreneurial. Il n'y a pas de bon profil dans l'absolu. Il y a une adaptation d'un profil à une tâche, à une fonction, à un rôle. Les capacités entrepreneuriales seraient donc moins importantes que leur combinaison et la cohérence de celle-ci par rapport à la situation entrepreneuriale. (APCE, 2026)

3. Matériels et méthodes

L'approche méthodologique pour notre recherche, nous a conduit à recourir à la méthode analytique : une approche qui a facilité la détermination des facteurs explicatifs mais aussi l'analyse des informations recueillies sur terrain ; La méthode descriptive : qui a rendu possible la description des caractéristiques de l'entrepreneuriat en RDC ; La technique documentaire : qui a consisté à puiser les données existantes dans les écrits en rapport avec le sujet d'étude ; La technique d'enquête : qui a aidé à collecter les avis de quelques promoteurs sur l'accompagnement entrepreneurial du Guichet Unique de Création d'Entreprise. Nous avons aménagé également des entrevues avec les gestionnaires du GUCE au niveau du siège social dans la ville de Kinshasa.

4. Présentation et analyse des résultats

La population de notre échantillon est constituée des créateurs d'entreprises. Celle-ci étant l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête ». (Muchielli, R., 1972)

4.1. Taille de l'échantillon

Nous appliquons la méthode de quotas pour l'interview. 70 personnes de sexe masculin et 30 personnes de sexe féminin. Donc, la taille de l'échantillon à considérer est de 100 personnes.

4.2. Identification de l'enquêté

4.2.1. Sexe

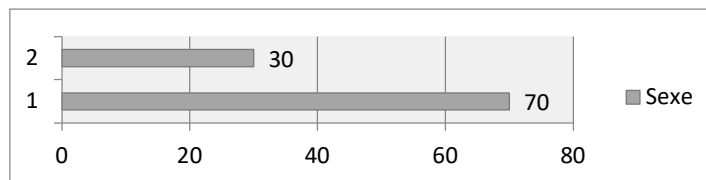
Tableau 1 : Sexe de l'enquêté

N°	Sexe	Effectif	%
1	Masculin	70	70
2	Féminin	30	30
Total		100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 1 indique qu'il y a 70% des répondants de sexe masculin et 30% de sexe féminin.

Graphique 1 : Sexe



Source : Tableau 1.

Le graphique 1 renvoi aux données du tableau 1.

4.2.2. Age

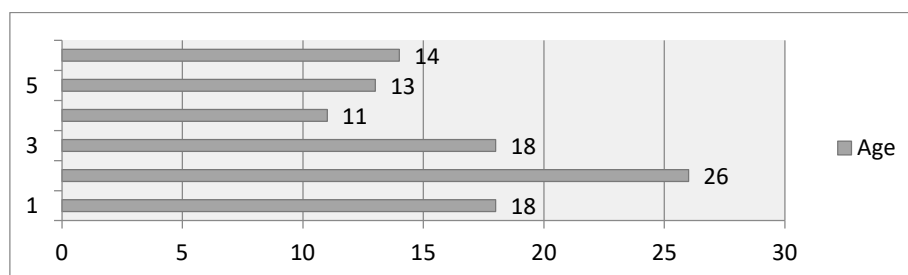
Tableau 2 : Age

N°	Tranche d'âge (en année)	Effectif	%
1	20 – 25 ans	18	18
2	26 – 30 ans	26	26
3	31 – 35 ans	18	18
4	36 – 40 ans	11	11
5	41 – 45 ans	13	13
6	46 et plus	14	14
Total		100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 2 révèle que 34 enquêtées ont l'âge qui varie entre 20 et 25 ans, 26 personnes ont l'âge qui oscille de 26 à 30 ans ; les 31 à 35 ans sont au nombre de 18, ce qui représente 18% ; les 36 à 40 ans sont au nombre de 11 ; les 41 à 45 ans sont 13 au total ; ceux de 45ans et plus sont au nombre de 14, soit 14%.

Graphique 2 : Age



Source : Tableau 2.

Le graphique 2 renvoi aux données du tableau 2.

4.2.3. Etat civil

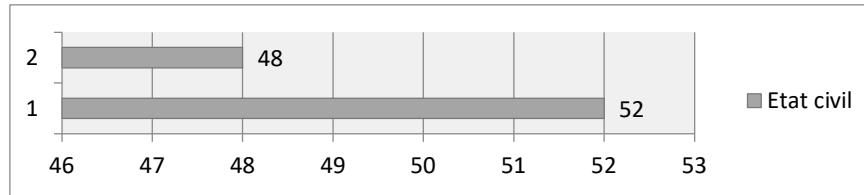
Tableau 3 : Etat civil

N°	Sexe	Effectif	%
1	Célibataire	52	52
2	Marié(e)	48	48
Total		100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 3 indique qu'il y a 52% des répondants qui sont célibataires et 48% des marié(e)s.

Graphique 3 : **Etat civil**



Source : Tableau 3.

Le graphique 3 renvoi aux données du tableau 3.

4.2.4. Niveau d'études

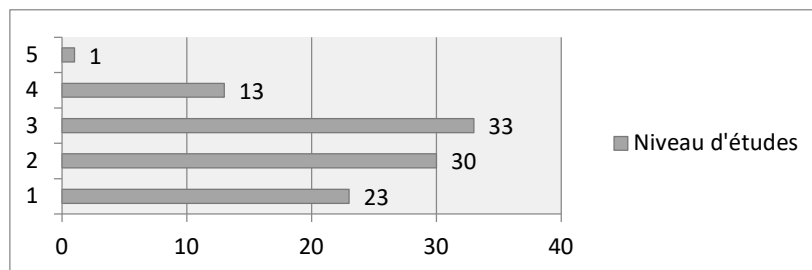
Tableau 4 : **Niveau d'études**

N°	Niveau d'études	Effectif	%
1	Diplômé d'Etat	23	23
2	Gradué	30	30
3	Licencié	33	33
4	Master	13	13
5	Autres (Doctorant)	1	1
Total		100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 4 révèle que 23 enquêtées sont diplômés d'Etat, 30 répondants sont gradués, 33 autres sont licenciés, 13 sont de niveau master et 1 personne est doctorant.

Graphique 4 : **Niveau d'études**



Source : Tableau 4.

Le graphique 4 renvoi aux données du tableau 4.

4.3. Questions relatives à la création d'entreprise

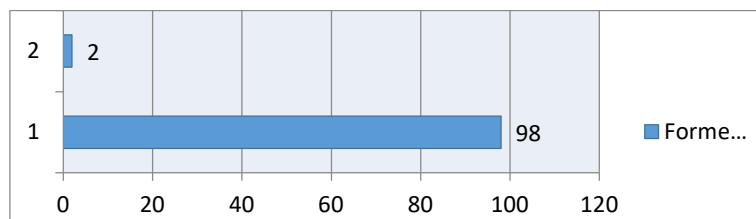
Tableau n°5 : **Forme d'entreprise**

Forme d'entreprise	Effectif	%
Etablissement	98	98
Société	2	2
Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 5 renseigne que 98% de l'effectif sont propriétaires des établissements et 2% sont propriétaires des sociétés.

Graphique 5: **Forme d'entreprise**



Source : Tableau 5.

Le graphique 5 renvoi aux données du tableau 5.

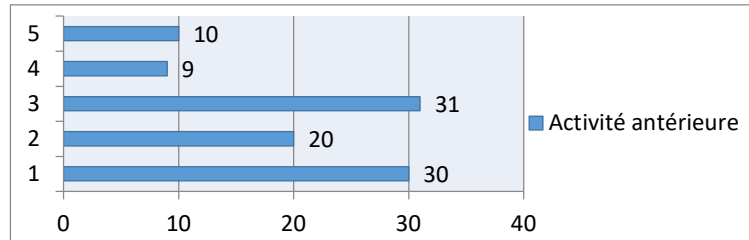
Tableau 6 : **Activité antérieure**

N°	Ancienneté	Effectif	%
1	Etudiant	30	30
2	Indépendant	20	20
3	Employé(e)	31	31
4	Sans activité	9	9
5	Autre (Élève)	10	10
	Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 6 apprend que sur les 30 répondants sont étudiants ; 20 sont indépendants ; 31 sont employé(e)s ; 9 sont sans activité et 10 sont élèves.

Graphique 6: **Activité antérieure**



Source : Tableau 6.

Le graphique 6 renvoi aux données du tableau 6.

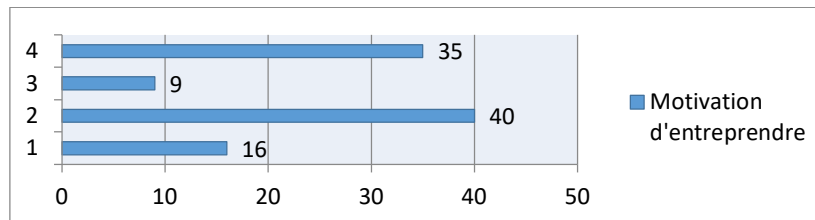
Tableau 7 : **Motivation**

Motivation de création d'entreprise	Effectif	%
Goût d'entreprendre	16	16
Désir d'indépendance	40	40
Saisir une opportunité	9	9
Augmenter ses revenus	35	35
Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 7 renseigne que 16% de l'effectif a le goût d'entreprendre, 40% le désir d'indépendance, 9% ont saisi une opportunité et 35% veulent augmenter leurs revenus.

Graphique 7 : **Motivation**



Source : Tableau 7.

Le graphique 7 renvoi aux données du tableau 7.

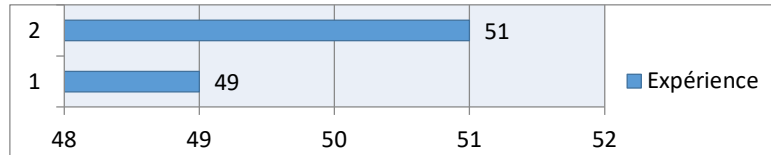
Tableau 8 : **Expérience**

Expérience dans la création d'entreprise	Effectif	%
Oui	49	49
Non	51	51
Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 8 indique que 49% de l'effectif ont une expérience préalable dans la création d'entreprise et 51% n'en ont pas.

Graphique 8 : **Expérience**



Source : Tableau 8.

Le graphique 8 renvoi aux données du tableau 8.

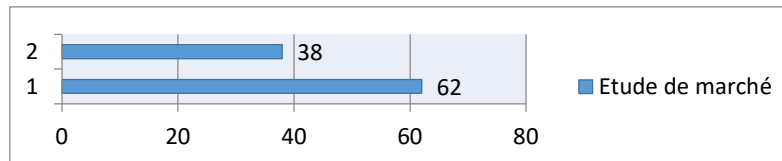
Tableau 9 : **Etude de marché**

Etude de marché avant d'entreprendre	Effectif	%
Oui	62	62
Non	38	38
Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 9 apprend que 62% de l'effectif déclarent avoir effectué une étude de marché avant d'entreprendre contre 38% qui ne l'ont pas fait.

Graphique 9 : **Etude du marché**



Source : Tableau 9.

Le graphique 9 renvoi aux données du tableau 9.

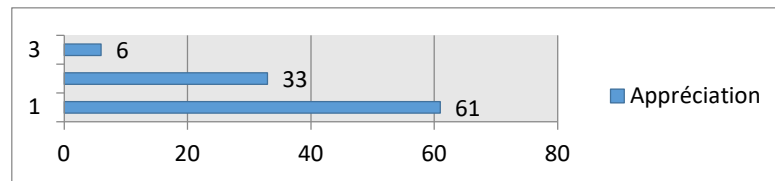
Tableau 10 : **Business plan**

Business plan	Effectif	%
Oui	44	44
Non	56	56
Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 10 indique que 44% de l'effectif ont réalisé un business plan et 56% autres ne l'ont pas réalisé.

Graphique 10 : **Business plan**



Source : Tableau 10.

Le graphique 10 renvoi aux données du tableau 10.

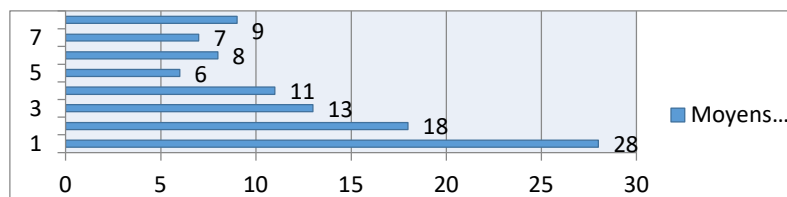
Tableau 11 : **Moyens financiers**

Moyens financiers	Effectif	%
Moins de 500\$	28	28
De 500 à 1000\$	18	18
De 1000 à 2000\$	13	13
De 2000 à 3500\$	11	11
De 3500 à 5000\$	6	6
De 5000 à 7500\$	8	8
De 7500 à 10000\$	7	7
Plus de 10000\$	9	9
Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 11 renseigne que 28% de l'effectif ont disposé des moyens financiers équivalent à moins de 500\$ avant d'entreprendre, 18% de 500 à 1000\$, 13% de 1000 à 2000\$, 11% de 2000 à 3500\$, 6% de 3500 à 5000\$, 8% de 5000 à 7500\$, 7% de 7500 à 10000\$ et 9% de plus de 10000\$.

Graphique 11 : **Moyens financiers**



Source : Tableau 11.

Le graphique 11 renvoi aux données du tableau 11.

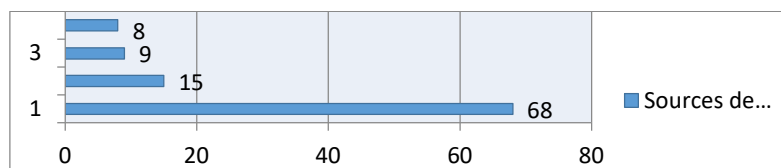
Tableau 12 : Source de financement de l'activité

Source de financement	Effectif	%
Ressources personnelles	68	68
Ressources familiales	15	15
Emprunt bancaire	9	9
Microcrédit	8	8
Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 12 indique que 68% disposent des ressources personnelles, 15% des ressources familiales, 9% ont bénéficié d'un emprunt bancaire et 8% d'un microcrédit.

Graphique 12 : Source de financement



Source : Tableau 12.

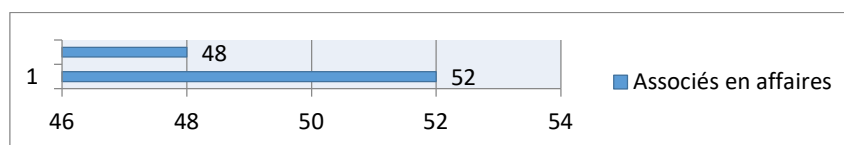
Tableau 13 : Associé en affaires

Associé en affaires	Effectif	%
Oui	52	52
Non	48	48
Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 13 renseigne que 52% de l'effectif sont associés en affaires contre 48% qui ne le sont.

Graphique 13 : Associés en affaires



Source : Tableau 13.

Le graphique 13 renvoi aux données du tableau 13.

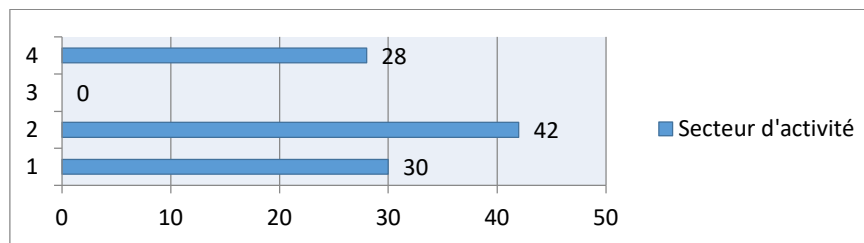
Tableau 14 : Secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectif	%
Commerce général	30	30
Services	42	42
Nouvelles technologies	0	-
Autres	28	28
Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 14 indique que 30% font du commerce général, 42% sont dans le secteur des services, 28% sont dans les autres types d'activités et aucun dans les nouvelles technologies.

Graphique 14 : Secteur d'activité



Source : Tableau 14.

Le graphique 14 renvoi aux données du tableau 14.

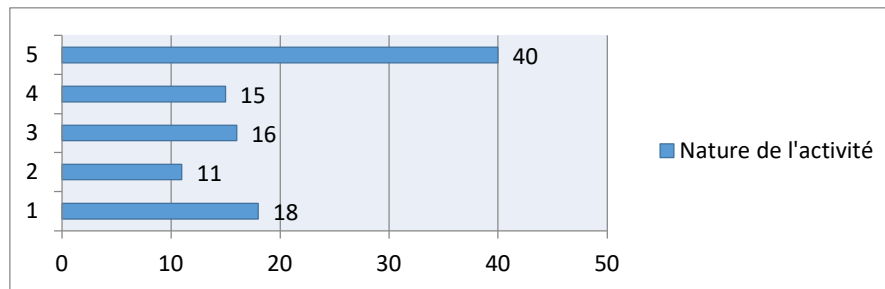
Tableau 15 : Nature de l'activité

Nature de l'activité	Effectif	%
Gros	18	18
Demis gros	11	11
Intermédiaire	16	16
Détail	15	15
Autres (pas de réponse)	40	40
Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 15 renseigne que 18% exercent dans le gros, 11% dans le demi gros, 16% comme intermédiaire, 15% dans le détail et 40% de l'effectif n'ont pas donné de précision.

Graphique 15 : Nature de l'activité



Source : Tableau 15.

Le graphique 15 renvoi aux données du tableau 15.

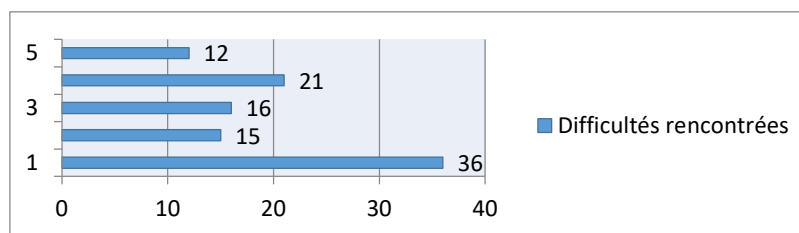
Tableau 16 : Difficultés rencontrées

Difficultés rencontrées	Effectif	%
Financement	36	36
Pressions fiscales	15	15
Climat des affaires	16	16
Environnement social	21	21
Autres	12	12
Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 16 indique que 36% de l'effectif rencontrent des difficultés de financement, 15% des pressions fiscales, 16% considèrent que le climat des affaires n'est pas propice, 21% parlent de l'environnement social et 12% des autres difficultés non précisées.

Graphique 16 : Difficultés rencontrées



Source : Tableau 16.

Le graphique 16 renvoi aux données du tableau 16.

4.4. Questions relatives à la déclaration de l'activité au Guichet Unique de Création d'Entreprise

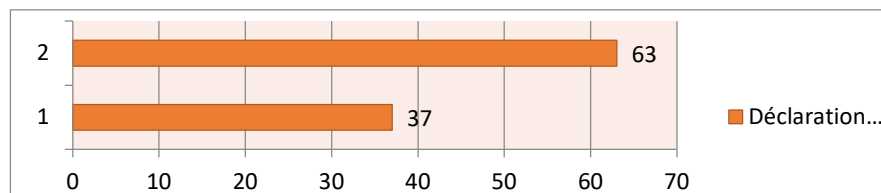
Tableau 17 : Déclaration au GUCE

Déclaration au GUCE	Effectif	%
Oui	37	37
Non	63	63
Total	100	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 17 nous renseigne que 37% ont déclaré leur activité au GUCE contre 63% qui ne l'ont pas fait.

Graphique 17 : Déclaration au GUCE



Source : Tableau 17.

Le graphique 17 renvoi aux données du tableau 17.

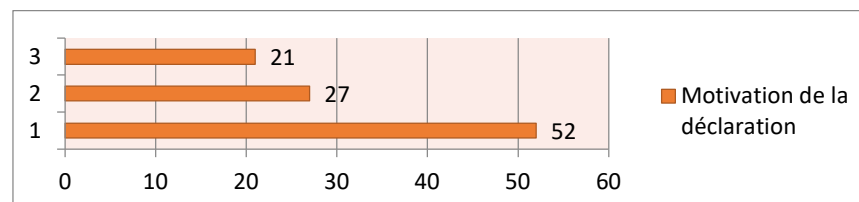
Tableau 18 : Motivation de la déclaration

Motivations de la déclaration	Effectif	%
Se conformer à la législation	19	52
Avoir une existence légale	10	27
Bénéficier des avantages liés à la légalité	8	21
Total	37	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 18 apprend que 52% de ceux qui ont déclaré leur activité au GUCE l'ont fait pour se conformer à la législation, 27% pour avoir une existence légale et 21% pour bénéficier des avantages liés à la légalité.

Graphique 18 : Motivation de la déclaration



Source : Tableau 18.

Le graphique 18 renvoi aux données du tableau 18.

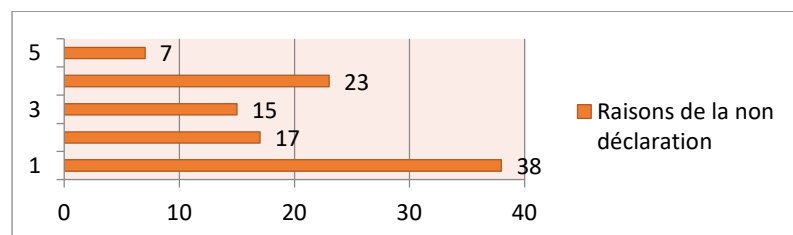
Tableau 19 : **Raisons de la non déclaration**

Raisons de la non déclaration	Effectif	%
Absence d'informations	24	38
Manque des moyens nécessaires et financiers	10	17
Pas encore prêt(e)s	9	15
Refus pour des raisons personnelles	15	23
Sans aucune raison	5	7
Total	63	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 19 apprend que 38% de ceux qui n'ont pas déclaré leur activité au GUCE ne l'ont pas fait par manque d'information, 17% par manque des moyens nécessaires et financiers, 15% estiment qu'ils ne sont pas suffisamment prêts pour le faire, 23% refusent de le faire pour des raisons qui leur sont propres et 7% restants ne l'ont pas fait sans raison valable.

Graphique 19 : **Raisons de la non déclaration**



Source : Tableau 19

Le graphique 19 renvoi aux données du tableau 19.

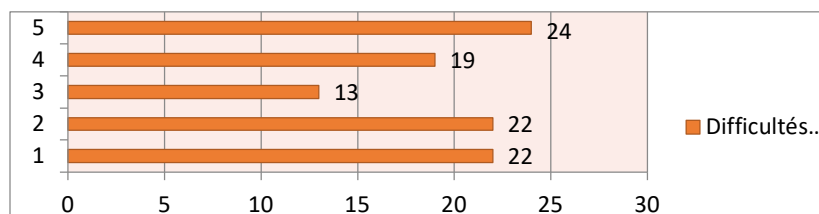
Tableau 20 : **Difficultés dans la déclaration au GUCE**

Difficultés dans la déclaration au GUCE	Effectif	%
Constitution du dossier	8	22
Formalités administratives	8	22
Délai d'attente	5	13
Complications diverses	7	19
Aucune	9	24
Total	37	100

Source : Données de l'enquête.

Le tableau 20 apprend que 22% de ceux qui ont déclaré leur activité au GUCE ont eu des difficultés à constituer le dossier, 22% autres ont estimés que les formalités administratives constituent les principales difficultés, 13% parlent du délai d'attente qui est long, 19% ont rencontrés des difficultés diverses et 24% disent qu'ils n'ont connu aucune difficulté.

Graphique 20 : **Difficultés dans la déclaration au GUCE**



Source : Tableau 20.

Le graphique 20 renvoi aux données du tableau 20.

5. Discussions

Après analyse, la recommandation est souvent faite au chercheur de fournir quelques explications relatives aux résultats obtenus.

5.1. Résultats obtenus par rapport à l'hypothèse du travail

De notre échantillon, seules 37% des entreprises créées sont déclarées au GUCE contre 67% qui ne le sont pas. L'hypothèse 3 selon laquelle « la majorité de ces activités ne sont pas répertoriées au niveau du Guichet Unique de Création d'Entreprise » est également vérifiée.

Afin de pallier aux obstacles à la création d'entreprise, et développer la culture entrepreneuriale, nous proposons des solutions groupées en trois thèmes : la culture entrepreneuriale, l'accès au financement et l'instauration d'un environnement favorable à la création d'entreprise.

Une vision positive de l'entrepreneuriat est nécessaire pour attirer dans ce domaine comme voie de carrière.

5.2. L'accès au financement

Pour pallier au manque de moyens financiers, nous recommandons aux décideurs de développer des mécanismes de financement, gérés ou soutenus par le pouvoir public, à la condition du mentorat, des études commerciales et financières des projets par l'entremise des subventions et des incubateurs ; à la lumière de notre enquête, l'entrepreneur en herbe ne doit pas forcément attendre les moyens financiers de l'Etat ou d'un organisme financier, mais de penser recourir à l'épargne personnelle, l'aide familiale et des amis pour lancer son entreprise. Bien qu'étant un réel obstacle, le manque de moyens financiers ne doit pas pour autant décourager.

Assainir le climat des affaires et favoriser la création d'entreprises, tout en se basant sur la formation. Une bonne régulation du secteur privé accompagnée des subventions et des avantages particuliers accordés aux entrepreneurs (l'exonération à l'impôt, à la cotisation sociale pour une durée moyenne de quelques années), telles sont les pratiques qui peuvent encourager la création d'entreprises.

Conclusion

L'entrepreneuriat en République Démocratique du Congo est caractérisé par les activités socio-économiques dont la majorité éprouveraient de difficultés de financement et évolueraient dans l'informel. Le Guichet Unique de Création d'Entreprise est un centre unique d'accomplissement rapide des formalités essentielles de création d'entreprises, personnes morales et physiques, et qui exercerait sur toute l'étendue de la RDC.

Les services étatiques suivants interviennent au Guichet Unique de Création d'Entreprise : L'Office notarial, le Greffe du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), l'Administration de l'Economie Nationale, la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale des Recettes Administratives, Domaniales, Judiciaires et de Participations (DGRAD), l'Institut

National de Sécurité Social, l'Office National de l'Emploi, l'Inspection Générale du Travail, l'Institut National de Préparation Professionnelle et l'Administration de l'environnement.

Ces services interviennent au sein du Guichet Unique de Création d'Entreprise par leurs délégués. Cependant, certains interviennent en dehors. Il a pour avantages : le gain de temps, le gain d'économies, le gain d'énergie, la transparence et la fiabilité. Néanmoins, le Guichet Unique fonctionne en rapport avec les entreprises librement déclarées au niveau de ses services, et dans les limites de ses capacités juridiques.

Pour encourager la déclaration au Guichet Unique, nous encourageons la pédagogie et la communication sur les avantages de la déclaration d'entreprise au GUCE.

Références

- [1]. APCE (2026), *Guide pratique du créateur : les étapes de la création de votre entreprise* in <http://www.afecreation.fr>.
- [2]. BAD (2012), *Perspectives Économiques en Afrique*.
- [3]. Gasse, Y., et al. (2011), *Profession : entrepreneur*, Montréal, Transcontinental.
- [4]. Henault, G. et al. (2010), *L'entrepreneuriat en Afrique francophone culture, financement et développement*, Paris, Aupelf-Uref.
- [5]. Journal Officiel/RDC (2014), Art. 4 du Décret n°14/014.
- [6]. Kassa, T. (2011), *Problématique de l'entrepreneuriat en République Démocratique du Congo, cas des jeunes universitaires*, Mémoire, UFAK, inédit.
- [7]. Luzolo, E. (2018), *Défis de l'entrepreneuriat féminin et perspectives du développement social*, Mémoire, UCC, inédit.
- [8]. Mucchielli, R. (1972), *Méthode de recherche en psychologie*, Paris, PUF.
- [9]. Paluku, K. (2014), *Esprit d'entreprise et exigences économiques et sociales cas de la l'entrepreneuriat dans la ville de Kinshasa*, mémoire inédit, EFGE, UCC
- [10]. PNUD (2022), *Rapport sur le développement humain*.